



AGENCE DE L'EAU  
**ADOUR-GARONNE**

ETABLISSEMENT PUBLIC DU MINISTÈRE  
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

90 rue du Férétra  
CS 87801  
31078 Toulouse Cedex 04  
tél. 05 61 36 37 38 - fax 05 61 36 37 28  
www.eau-adour-garonne.fr

Toulouse, le 15 avril 2019

Madame, Monsieur  
Entreprises agro-alimentaires du bassin  
Adour-Garonne

N/Réf : DSPEE-INTERV/MP-AN/2019-84233  
Contact : Marc PINEL  
☎ 05.61.36.82.19 - ✉ marc.pinel@eau-adour-garonne.fr

Objet : 11<sup>ème</sup> programme d'intervention Agence de l'eau Adour-Garonne  
(2019-2024), encadrement communautaire des aides et directive IED

Madame, Monsieur,

Le 11<sup>ème</sup> programme d'intervention de l'Agence (2019-2024) comprend, en cohérence avec le SDAGE du bassin Adour-Garonne et les plans nationaux (notamment le plan « micropolluants »), un ensemble de dispositions pour mieux aider les entreprises dans leurs investissements et contribuer à l'atteinte du bon état des masses d'eau.

Les aides financières de l'Agence doivent être conformes à l'encadrement communautaire des aides d'Etat pour la protection de l'environnement ainsi qu'à la directive IED du 24 novembre 2010 qui renforce la mise en place des meilleures technologies disponibles (MTD) au travers de documents nommés BREF (Best References).

Ainsi, dès lors que les conclusions du BREF de votre secteur d'activité auront été publiées, les aides publiques susceptibles de vous être apportées seraient, dans le contexte actuel, très fortement réduites (de 0 à 10 % en équivalent subvention au lieu de 30 à 40%).

Aussi, afin d'assurer un financement maximal à votre entreprise, je vous invite à nous transmettre avant la parution des conclusions du BREF un dossier de demande d'aide financière relatif à la mise en conformité de votre site.

Votre correspondant Marc PINEL, chargé d'interventions industries agro-alimentaires, se tient à votre disposition pour étudier au préalable l'éligibilité de vos projets aux aides de l'Agence.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

**Lucile GREMY**  
Directrice du département  
des services publics de l'eau et des entreprises



Délégations et départements concernés

**Atlantique-Dordogne**

4 rue du Pr André Lavignolle  
33049 Bordeaux Cedex  
Tél. 05 56 11 19 99  
fax 05 56 11 19 98

Départements :  
16-17-33-47-79-86

94, rue du Grand Prat  
19600 St-Pantaléon-de-Larche  
tél. 05 55 88 02 00  
fax 05 55 88 02 01

Départements :  
15-19-23-24-63-87

**Adour et Côtiers**

7, passage de l'Europe  
BP 7503 - 64075 Pau Cedex  
tél. 05 59 80 77 90  
fax 05 59 80 77 99

Départements :  
40-64-65

**Garonne Amont**

97 rue Saint-Roch  
CS 14407 - 31405 Toulouse Cedex 4  
tél. 05 61 43 26 80  
fax 05 61 43 26 99

Départements :  
09-11-31-32-34-81-82

Rue de Bruxelles - Bourran  
BP 3510 - 12035 Rodez Cedex 9  
tél. 05 65 75 56 00  
fax 05 65 75 56 09

Départements :  
12-30-46-48